

INSCRIPTION 2022-2023 – Lettre information RESTAURANT - GARDERIE - TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions/réinscriptions aux services garderie/cantine pour la rentrée 2022-2023 via le portail famille seront possibles à compter du 01/08/2022.

Pour les nouveaux élèves : un mail vous sera transmis (à l'adresse que vous nous avez indiquée lors de l'inscription de votre enfant) afin que vous puissiez créer votre compte (identifiant : votre adresse mail, mot de passe à définir par vos soins). L'inscription de votre enfant sera déjà enregistrée selon les informations que vous nous avez communiquées sur cette feuille. Il suffira simplement de les vérifier et de les modifier si nécessaire.

Pour les élèves inscrits l'an dernier : Connectez-vous à votre portail famille à partir du 01/08/22 afin de demander une nouvelle inscription pour 2022-2023. Une fois celle-ci validée, vous devrez vous reconnecter à nouveau afin d'effectuer vos réservations.

La procédure complète et détaillée est visible sur le site internet de la Codecom des Portes de Meuse, rubrique Vie quotidienne/Scolaire/Services périscolaires (tout en bas, dans les documents téléchargeables)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou problème de fonctionnement.

Pour ceux n'ayant plus le lien portail famille, le voici : <https://portail6.aiga.fr/index.php?client=10857>

Ou lien directement accessible sur le site internet de la Codecom des Portes de Meuse : Onglet "Vie quotidienne" / Scolaire / Portail Famille

Restaurant ET Garderie

→ NOUVEAU Les délais de réservations/annulations aux services cantine/garderie sont modifiés à compter du 01/09/2022 :

Pour le service du	Réserver avant
LUNDI	VENDREDI 9h
MARDI	LUNDI 9h
JEUDI	MERCREDI 9h
VENDREDI	JEUDI 9h

Passés ces horaires, il ne vous sera plus possible de modifier une réservation via le portail famille. Il vous faudra donc contacter par mail ou téléphone le service scolaire et votre demande de réservation ou d'annulation sera traitée mais considérée « Hors délai » ce qui entrainera des conséquences tarifaires décrites ci-dessous.

Tarifs arrêtés pour l'année scolaire 2022/2023 :

CANTINE :

→ NOUVEAU 4.10 € le repas

6.10 € le repas réservé hors délai

Attention : Un repas non pris ou annulé hors délai sera facturé à 4.10 €



GARDERIE :

Le tarif reste inchangé : **0.25 € le quart d'heure** (Tout quart d'heure commencé sera facturé)

→ NOUVEAU POUR LES HORS DELAIS :

- Tout enfant présent en garderie sans réservation ou tout enfant ayant une réservation à son nom mais étant absent aura une **majoration tarifaire de 1 €** sur la journée à compter de la rentrée des vacances de la Toussaint 2022. La période de septembre aux vacances de la Toussaint sera une période de prévention.

- Tout dépassement des horaires de garderie, notamment **un départ après 18h30** entrainera une **majoration de 2 €** sur la journée.

Transport

La Codecom a en charge l'accompagnatrice de transport scolaire présente dans le bus afin d'aider les enfants à effectuer le trajet.

Afin qu'elle soit en possession de toutes les informations utiles, il vous est demandé de bien vouloir envoyer un mail à c.paton@portesdemeuse.fr en indiquant :

- **nom + prénom de l'enfant**
- **commune de prise en charge du transport matin et de descente le soir**
- **nom, prénom et numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'urgence si aucun des parents n'est joignable**
- **Pour les enfants de moins de 6 ans : nom/prénom/numéro de téléphone des personnes majeures autorisées à récupérer votre enfant à la descente du bus**

Rappel

Pour les enfants de – de 6ans, une **personne majeure** (parents ou personne ayant été autorisée par écrit par les parents) doit impérativement être présente à la descente du bus. Dans le cas contraire, l'enfant restera dans le bus et sera déposé au service garderie une fois la tournée du bus terminée même si celui-ci doit faire demi-tour.

Pour les enfants de + de 6 ans, cette **règle n'est plus de rigueur**. Il est donc important qu'une personne soit présente à l'heure d'arrivée du bus. En effet, le bus est soumis à des contraintes horaires (ayant souvent une autre tournée à assurer après) et le chauffeur n'est pas tenu de reconduire l'enfant au service garderie surtout si celui-ci l'oblige à faire demi-tour.

Pour tout autre renseignement, veuillez-vous adresser au service scolaire :

Ecoles Gondrecourt/ Houdelaincourt/Tréveray

Tel 03 29 89 79 07 Mail : c.paton@portesdemeuse.fr

Ecoles Ancerville/Brillon/Haironville/L'Isle en Rigault

Tel 03 29 75 21 35 Mail : c.drion@portesdemeuse.fr

Ecoles Aulnois/Cousances/Le Bouchon/Montiers/Savonnières/Stainville

Tel 03 29 75 30 55 Mail : mb.louis@portesdemeuse.fr

Vous avez également la possibilité de vous rendre sur notre site internet sur lequel vous retrouverez tous les documents mis en ligne (règlement, mode d'emploi portail famille, fiche d'inscription...) :

www.portesdemeuse.fr rubrique : Vie quotidienne – Scolaire – Services périscolaires